

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-cinq,
Le jeudi 20 février à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/02/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoît GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2025-011 Achat parcelle AO144

Le propriétaire actuel de la parcelle AO144 située au 13 rue des Champs Berton à Largeasse (Deux-Sèvres) a engagé des travaux de construction d'une maison. Mais ce dernier ne souhaitant pas terminer la maison, une proposition de rachat a été faite par le conseil municipal pour la somme de 4.000 € (quatre milles euros). Monsieur GABORIT Anthony a accepté la proposition de rachat de 4.000 € par mail en date du 16 février 2025.

Après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 février 2024

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

